

Mesures du pacte signées par la municipalité en 2020	Réalisée	En cours de réalisation	Non réalisée
<b>Mesure 01. SE DOTER D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE D'ACHATS PUBLICS RESPONSABLES (INCLUANT DES DISPOSITIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET LOCALES).</b>			
01.1: Appel d'offre Inclure des dispositions sociales, environnementales ou locales dans les marchés publics en repensant le cahier des charges des appels d'offre			
01.2 : Rationalisation des achats			
<b>Mesure 02. FINANCER LES PROJETS DE LA COMMUNE PRIORITAIREMENT PAR DES PRÊTS ISSUS DE SOURCES DE FINANCEMENTS ÉTHIQUES.( fonds de dotation)</b>			
<b>Mesure 03. MENER UNE POLITIQUE DE SOBRIÉTÉ, D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET D'ALIMENTATION À 100% EN ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE DES BÂTIMENTS, VÉHICULES COMMUNAUX ET ÉCLAIRAGE PUBLIC.</b>			
03.2 Sobriété énergétique			
03.3 Engager un plan de rénovation pour tendre vers des bâtiments passifs énergétiquement			
03.4 Rationaliser le système d'éclairage public			
03.5 Respect de la législation avec l'extinction des vitrines des commerces de 23 h à 6 h			
03.6 Stopper l'expansion des panneaux d'affichage LED (Règlement local de publicité interne)			
03.7 Tout nouveau bâtiment mis à la construction doit être à minima passif voir à énergie positive (Sous réserve de faisabilité technique)			
03.8 Mettre en place des panneaux solaires sur les bâtiments publics			
03.9 Réévaluer les équipements d'entretien municipaux			
03.10 Mener des campagnes d'économie d'énergie dans les bâtiments publics auprès des agents			

Mesures du pacte signées par la municipalité en 2020	Réalisée	En cours de réalisation	Non réalisée
<b>Mesure 04. DONNER LA PRIORITÉ AU LOGICIEL LIBRE DANS LE SERVICE PUBLIC POUR UNE INFORMATIQUE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.</b>			
<b>Mesure 05. APPUYER LA STRUCTURATION DE FILIÈRES PAYSANNES, BIO ET LOCALES, RÉMUNÉRATRICES POUR LES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES.</b>			
05.1 Encourager la présence de producteurs bio/agriculture raisonnée proches de Nogent sur Marne sur le marché.			
05.3 Soutenir le courant AMAP à Nogent sur Marne			
<b>Mesure 07. PROPOSER UNE ALIMENTATION BIOLOGIQUE, MOINS CARNÉE, LOCALE ET ÉQUITABLE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE.</b>			
07.2 Aller au delà de la loi Egalim avec plus de bio, plus de local et plus aucun contenant plastique			
07.3 Sensibilisation des publics nogentais à une alimentation responsable			
07.4 Créer sur le site du nouveau marché un lieu de restauration solidaire, pédagogique, bio et local			
<b>Mesure 08. PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LES TRAMES VERTES (COUVERT VÉGÉTAL), BLEUES (CYCLES DE L'EAU), BRUNES (SOL) ET NOIRES (ÉCLAIRAGE) POUR REDONNER SA PLACE AU VIVANT SUR LE TERRITOIRE.</b>			
08.1 Mettre en place un PLU vert avec zéro artificialisation (Par dérogation)			
08.2 Débétonner les bords de Marne, les parkings et toutes les zones où les surfaces artificielles ne sont pas nécessaires (En cours)			
08.3 Débitumer les cours d'école en faire des cours d'écoles Oasis (Fonction des écoles)			
08.4 Mettre en place des chaussées avec revêtements poreux			
08.5 Permis de végétaliser au pieds des arbres			
08.6 Privilégier les semences locales et exclure les plantations du type « palmier »			

Mesures du pacte signées par la municipalité en 2020	Réalisée	En cours de réalisation	Non réalisée
08.7 Imposer dans le PLU un minimum de végétalisation de 30 des parcelles des particuliers et des projets immobiliers ..(PLU modifié, 40 % suivant zones)			
08.8 Protéger les arbres			
08.9 Sortir du gazon synthétique (Stade municipal uniquement)			
08.10 Mise en place de partenariats avec l'école du Breuil et la Ferme de Paris et les services parisiens du bois de Vincennes			
08.11 Étendre le « Zéro Phyto » à toute la commune dont le cimetière			
08.12 Renforcer la lutte anti mégots et installer des poubelles spéciales			
08.13 Améliorer le réseau d'assainissement			
08.14 Récupération de l'eau de pluie dans tous les bâtiments publics			
08.15 Multiplier les mares dans les parcs publics			
08.16 Installation de fontaines dans les rues			
08.17 Développer l'agriculture urbaine via des terrains privés et publics			
08.18 Faire du site de la MJC un site pilote avec un jardin potager, dé bétonner le site et créer un îlot de verdure autour 2020 2025			
<b>Mesure 09. METTRE FIN AU DÉVELOPPEMENT DE GRANDES SURFACES COMMERCIALES SUR LE TERRITOIRE.</b>			
<b>Mesure 10. PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU, EN ASSURER UNE MEILLEURE QUALITÉ ET UN ACCÈS GARANTI À TOUTES ET TOUS, EN LA CONSIDÉRANT COMME UN BIEN COMMUN.</b>			
10.2 Récupération de l'eau de pluie dans tous les bâtiments publics			
10.3 Inciter l'habitat privé à se doter de collecteurs d'eau			
10.4 Valoriser les sources existantes et les protéger en les inscrivant au PLU			

Mesures du pacte signées par la municipalité en 2020	Réalisée	En cours de réalisation	Non réalisée
10.5 Nettoyage régulier des berges de la Marne (Berges saines)			
10.6 Faire appliquer la loi sur l'eau dans les habitats privés et bâtiments publics qui ne sont pas correctement reliés pour le traitement des eaux			
10.7 Economiser l'eau par des actions de sensibilisation des habitants			
10.8 Mise en place de réducteurs de pression dans les bâtiments publics			
10.9 Surveillance des fuites d'eau sur la voirie pour une intervention rapide			
10.10 Rendre l'eau accessible à tous en faisant contribuer la commune au FSL pour aider à la prise en charge des impayés d'eau (CCAS)			
<b>Mesure 11. METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE OU PLAN CLIMAT CITOYENNE AMBITIEUSE, EN RÉDUISANT AU MAXIMUM LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET EN DÉVELOPPANT LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE NOTAMMENT CITOYENNE.</b>			
11.1 Promouvoir et soutenir les projets citoyens de production d'énergie			
11.2 Solliciter le territoire pour lancer un plan ambitieux de rénovation du bâti privé			
11.3 Sensibiliser les citoyens à travers des défis et des campagnes d'économie d'énergie			
<b>Mesure 12. SOUTENIR LES RÉNOVATIONS À HAUTE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN ACCOMPAGNANT EN PARTICULIER LES MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.</b>			
<b>Mesure 13. CONTRIBUER À LA FIN DES PROJETS ET INFRASTRUCTURES QUI AUGMENTENT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET FONT RECULER LA BIODIVERSITÉ.</b>			

Mesures du pacte signées par la municipalité en 2020	Réalisée	En cours de réalisation	Non réalisée
<b>Mesure 14. RENFORCER L'OFFRE, L'ACCÈS ET L'ATTRACTIVITÉ DE TRANSPORTS EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE.</b>			
<b>Mesure 15. DONNER LA PRIORITÉ AUX MOBILITÉS ACTIVES (MARCHE, VÉLO) DANS L'ESPACE PUBLIC.</b>			
15.1 Créer des pistes cyclables en site propre			
15.2 Créer des itinéraires réservés ou prioritaires aux vélos en pensant un axe aller et retour entre les 2 RER ainsi qu'un axe Marne/Centre ville			
15.3 Généraliser les contre sens cyclables dans les rues à sens unique, les tourner à droite			
15.4 Augmenter le nombre de place de parking pour les vélos			
15.5 Créer des parkings sécurisés pour les vélos aux abords des RER			
15.6 Veiller à l'entretien des trottoirs, voir à leur élargissement pour favoriser la marche et l'accessibilité de tous			
15.7 Mettre en place des feux tricolores pouvant être déclenchés par les piétons			
15.8 Encourager la création de Pedibus Piétons/Vélos			
15.9 Réaménager la place du général Leclerc pour diminuer la place de la voiture et rendre la traversée des piétons et des vélos beaucoup plus sécurisée			
15.10 Presser le département pour accélérer la construction de la passerelle vélo/piétons entre Nogent sur Marne et Champigny			
15 .11 Pietoniser la rue Charles de Gaulle ..(Dans un 1 er temps, partage de voirie)			
<b>Mesure 16. LIMITER LA PLACE DES VÉHICULES LES PLUS POLLUANTS ET DES VOITURES INDIVIDUELLES EN VILLE.</b>			

Mesures du pacte signées par la municipalité en 2020	Réalisée	En cours de réalisation	Non réalisée
<b>Mesure 18. IMPULSER ET FINANCER UNE DÉMARCHE COLLECTIVE DE PRÉVENTION, RÉEMPLOI, VALORISATION DES DÉCHETS EN RÉGIE OU AVEC DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.</b>			
<b>Mesure 19. UNE TARIFICATION INCITATIVE À LA RÉDUCTION ET AU TRI DES DÉCHETS POUR TOUS LES ACTEURS DE LA COMMUNE.(Ouvrir le débat au niveau de l'EPT)</b>			
<b>Mesure 21. ASSURER L'ACCUEIL, L'ACCOMPAGNEMENT ET LA RÉINSERTION DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ.</b>			
<b>Mesure 22. LIMITER LA PLACE DE LA PUBLICITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC.</b>			
<b>Mesure 23. ASSURER UN ACCÈS ET UN AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC NON DISCRIMINANT, ASSURANT L'USAGE DE TOUS ET TOUTES, Y COMPRIS DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES.</b>			
<b>Mesure 24. GARANTIR L'ACCÈS À UN LOGEMENT ABORDABLE ET DÉCENT POUR TOUTES ET TOUS.</b>			
<b>Mesure 25. PROPOSER GRATUITEMENT DES LIEUX D'ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE AVEC UNE ASSISTANCE HUMAINE À DESTINATION DE TOUTES ET TOUS.</b>			
<b>Mesure 26. CRÉER DES DISPOSITIFS PUBLICS DE PREMIER ACCUEIL, À DIMENSION HUMAINE ET EN LIEN AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS, OÙ POURRAIENT SE RENDRE LIBREMENT LES PERSONNES ÉTRANGÈRES À LEUR ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE, QUEL QUE SOIT LEUR STATUT.</b>			
<b>Mesure 27. FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DU MONDE DU TRAVAIL AVEC UNE POLITIQUE LOCALE DE L'EMPLOI TOURNÉE VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE ET À DIMENSION SOCIALE.</b>			
27 .1 Créer des emplois liés à la transition (Publics et privés)			

Pacte pour la transition de Nogent sur-Marne  
signé par MM MARTIN



Décembre 2025

Mesures du pacte signées par la municipalité en 2020	Réalisée	En cours de réalisation	Non réalisée
27.2 Créer une recyclerie à Nogent sur Marne(ou territoriale)			
27 .3 Incitation des bailleurs sociaux ou promoteurs à remplir leurs obligations (présence de gardiens, animation etc)			
27.4 Intégrer les réfugiés dans ces nouveaux emplois			
<b>Mesure 28. METTRE EN PLACE ET RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION, D'INITIATIVE CITOYENNE, DE CO-CONSTRUCTION DE LA COMMUNE ET DE SES GROUPEMENTS.</b>			
28.1 Créer une plateforme pour collecter les questions des citoyens et les initiatives citoyennes auxquelles la collectivité s'engage à répondre			
28 .2 Impliquer les usagers de services publics dans les choix de fonctionnement.			
28.3 Renforcement de l'éducation civique à la citoyenneté auprès des enfants			
28.4 Crédit d'un conseil citoyen (Commission extra municipale)			
<b>Mesure 29. CRÉER UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU TEMPS LONG POUR REPRÉSENTER LES INTÉRêTS DE LA NATURE ET DES GÉNÉRATIONS FUTURES, ET S'ASSURER DE L'ADÉQUATION DES GRANDS PROJETS DES COMMUNES ET DE LEURS GROUPEMENTS AVEC LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES, SOCIAUX, CLIMATIQUES DE MOYEN ET LONG TERME.</b>			
<b>Mesure 30. CO-CONSTRUIRE AVEC TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS UNE POLITIQUE ASSOCIATIVE LOCALE VOLONTARISTE (POUR SOUTENIR LE DYNAMISME ET LA VITALITé ÉCONOMIQUE DES INITIATIVES ASSOCIATIVES ET CITOYENNES DU TERRITOIRE, GARANTIR LEUR ACCESSIBILITé À LA PLUS GRANDE PARTIE DE LA POPULATION, RECONNAÎTRE ET PROTÉGER LEUR RÔLE CRITIQUE ET DÉLIBÉRATIF).</b>			

Mesures du pacte signées par la municipalité en 2020	Réalisée	En cours de réalisation	Non réalisée
<b>Mesure 31. METTRE À DISPOSITION DES INITIATIVES ASSOCIATIVES ET CITOYENNES DU TERRITOIRE, LES ESPACES ET RESSOURCES POUR FAVORISER LEUR COLLABORATION, LE LIEN SOCIAL ET LE DÉVELOPPEMENT DE TIERS-LIEUX (ESPACES D'EXPÉRIMENTATION, DE PARTAGE, DE CO-GOUVERNANCE, ETC.) LARGEMENT OUVERTS À L'ENSEMBLE DES HABITANT·ES.</b>			
31.1 :Pérenniser, valoriser, soutenir et développer la MJC (Maison des Jeunes et de la culture) de Nogent sur Marne	Réalisée		
31.2 Mettre à disposition des habitants un lieu convivial de rencontre et d'échange ouvert le week end		En cours de réalisation	
31.3 Mise en place d'une Ressourcerie avec atelier de réparation	Réalisée		
31.4 Aider au développement de la vie de quartier		En cours de réalisation	